

Elections Municipales et Communautaires des 23 et 30 mars 2014

Les élections du 23 mars vont doter notre commune et notre communauté de communes de nouvelles équipes élues ; une double élection où les responsabilités se partagent entre Conseil Municipal et Conseil Communautaire. Cette nouvelle répartition des compétences nous invite à rénover la vie municipale.

Notre vision d'Agir Ensemble à Petit-Mars (AEPM), est celle d'une démocratie locale qui invite chacun à prendre sa place de citoyen, acteur de la vie publique, solidaire dans l'élaboration de projets, et responsable dans ses choix face aux générations futures.

Nos convictions au sein de l'AEPM nous engagent dans le sens de la justice, d'une plus grande égalité, du partage des richesses, et du respect de nos différences.

Ces orientations guideront également notre action au sein de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (CEEG), dans notre travail pour le développement du territoire.



Faire vivre la citoyenneté et la démocratie

Nous souhaitons mettre en oeuvre une vie démocratique qui s'appuie à la fois sur la démocratie représentative et sur la démocratie participative.

De la part des élus :

- **Un fonctionnement responsable, transparent et démocratique du Conseil Municipal** : un engagement des élus dans le cadre d'une charte qui définit le fonctionnement de la vie municipale,

- **Une démocratie communale étendue et continue** (commissions extra-municipales, Conseil Municipal des jeunes, Conseil des Sages, encourager et soutenir l'émergence de projets chez les jeunes..),

- Une proximité avec les habitants :

- . tenir une permanence régulière des élus,
- . aménager un espace adapté pour privilégier un accueil garantissant la confidentialité,
- . redynamiser l'accueil des nouveaux arrivants,
- . aller à la rencontre des habitants...

- **Une attention particulière en ce qui concerne les dépenses publiques** pour tenir compte des contraintes budgétaires.

Dans les différents partenariats

- **Une vie associative encouragée** car nous considérons que les associations sont le creuset de la vie démocratique: rencontres régulières des associations, place réservée aux associations pour la communication, soutien logistique, appui aux projets des associations favorisant l'initiative et la découverte,

- **Un soutien appuyé aux associations culturelles et sportives** : favoriser et développer les partenariats entre les différents acteurs,

- **Participation à la mise en oeuvre du Pacte Culturel Communautaire,**

- **Des outils au service de la communication** : plus de lieux d'affichage, site internet, refonte du bulletin municipal.

Mettre en place des projets qui répondent aux besoins des différentes générations

La commune est le lieu des premiers apprentissages sociaux pour les jeunes (école, loisirs, déplacements...), le lieu de proximité sociale pour les différentes générations, le lieu qui doit favoriser une solidarité entre les habitants pour un mieux Vivre Ensemble :

- **Améliorer les conditions d'accueil** des enfants en garantissant, la proximité des structures d'accueil et de restauration pour chaque école.

Pour limiter les déplacements en car, création d'un second pôle qui regrouperait un accueil périscolaire, une salle annexe de restauration et une salle multi-services...

- **Permettre l'accès gratuit aux N.A.P.** (nouvelles activités périscolaires), dans le cadre de la mise en œuvre des rythmes scolaires, et poursuivre la réflexion avec les différents acteurs,
- **Impliquer les familles**, dans le respect des orientations municipales, pour l'élaboration de projets avec les professionnels des différentes structures (ALSH, JET, bibliothèque, halte-garderie...),
- **Prendre en compte les besoins spécifiques des personnes âgées dans l'aménagement du bourg** (accessibilité aux services, commerces...),
- **Rester vigilant aux situations d'isolement** et informer le plus largement possible sur les dispositifs d'aide,
- **Faciliter l'accès aux bâtiments publics**, des personnes à mobilité réduite, en priorisant la mise aux normes,
- **Développer des liaisons douces et réfléchies dans leur itinéraire**, pour faciliter l'accès en toute sécurité aux équipements sportifs, aux commerces etc...
- **Affirmer une politique** communale en faveur de l'habitat en lien avec la CCEG.

Développer un aménagement harmonieux de notre espace communal

Offrir un espace de vie harmonieux, c'est aménager l'espace communal, prendre en compte les réalités de notre espace naturel et de notre situation sur le territoire, et c'est bien sûr prendre en compte les réalités économiques de notre commune.

Aménager l'espace communal

- **Relancer l'aménagement du bourg**, sans attendre la future déviation pour le rendre plus attractif. Notre souhait est d'améliorer la circulation et les services, la sécurité, et son embellissement,
- **Mettre à disposition sans plus tarder un parking pour le covoiturage** afin de préserver le stationnement, en centre bourg (accès aux commerces...),
- **Revoir le PAVE** (plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics), afin d'y inclure le chemin de Launay
- **Revoir le plan de circulation** afin de favoriser les déplacements piétons et cyclistes (bourg, villages...),
- **Mise en sécurité des arrêts de bus dans nos villages** (tous les arrêts doivent être éclairés).

Favoriser le commerce et l'artisanat

- **Développer le marché du dimanche matin** et le soutenir en apportant les équipements nécessaires,

- **Faciliter l'installation de nouveaux artisans**, pour développer le tissu économique et offrir des emplois de proximité,
- **Faciliter l'installation de commerçants** : agir en faveur de l'immobilier commercial,
- **Maintenir un tissu agricole** constant sur notre commune: concertation avec les agriculteurs dans l'élaboration des projets d'aménagement,
- **Prendre sa place dans le travail communautaire** en faveur du développement économique.

Prendre en compte l'environnement naturel

- **Mettre en place des actions qui répondent à la problématique des inondations.** Dans un premier temps, réaliser en régie des améliorations simples pour faciliter l'écoulement des eaux de surface,
- **Reprendre le dossier des dispositifs d'assainissement des villages**,
- **Prévoir les nouveaux projets d'aménagement en fonction des contraintes locales**,
- **Effectuer un bilan énergétique des bâtiments publics** (diminution des dépenses énergétiques), **rationaliser l'éclairage public** afin d'améliorer les points sensibles (passage piétons),
- **Etre attentif à la richesse de notre patrimoine naturel** pour en faire un atout de développement.

Prendre en compte notre situation sur le territoire

Compte tenu de notre situation géographique, Petit-Mars ne bénéficiant pas directement de la mise en circulation du tram-train, **continuer le travail de concertation et de partenariat** engagé auprès du Conseil Général et de la Communauté de Communes pour que les services de liaison par bus puissent se poursuivre.



**c'est agir ensemble maintenant,
pour construire demain dans notre
commune et sur notre territoire.**

<http://agir.petit.mars.free.fr>